



LE PARC MARIE-JOSÉ

Le poumon vert du quartier Machtens

A Molenbeek-Saint-Jean, le parc Marie-José offre, dans un périmètre très urbanisé, plusieurs hectares de pelouses et de bois. On y trouve, ce qui est plutôt rare et mérite d'être signalé, une végétation typique des sous-bois brabançons. Avec ses infrastructures sportives et de loisirs, le parc a aussi une vocation plus sociale.



UN PEU D'HISTOIRE

Les quelques hectares du parc Marie-José faisaient autrefois partie de la propriété Oostendael ; un domaine boisé et marécageux de la vallée du Molenbeek où trois étangs avaient été creusés. Un petit château, daté de 1614, s'élevait en bordure d'un des étangs.

Au 18^e siècle, il appartenait à Antoine-Emmanuel de Roovere, greffier de la Ville de Bruxelles qui en avait fait sa maison de campagne. Au siècle suivant, la propriété passa entre les mains de Mathieu de Ruddere de te Lokeren, de sa fille Zoé, puis du Comte Ways-Ruart qui le vendit à la Commune de Molenbeek en 1920.

En réalité, l'administration communale, faute de pouvoir l'acheter, louait le domaine depuis la fin de la guerre et l'avait déjà ouvert au public. Elle avait su préserver son patrimoine forestier en s'opposant plus d'une fois aux intentions de l'occupant allemand qui cherchait à couper les arbres pour en faire du bois de chauffage.

L'architecte-paysagiste Louis Van der Swaelmen (à qui l'on doit les cités-jardins Le Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort) transforma la propriété Oostendael en parc public. Il assécha la zone marécageuse à grand renfort de remblais, traça quelques drèves invitant à la promenade, puis dessina les pelouses et les nouveaux chemins.

La princesse Marie-José, fille du roi Albert I^{er}, à qui la commune dédia le nouveau parc, vint officiellement l'inaugurer le 15 août 1922. Peu après, un kiosque fut installé pour accueillir les harmonies locales. Plus tard, des installations sportives s'ajoutèrent le long de l'avenue Joseph Baeck.

En 1952, à l'occasion de la création du boulevard Machtens et de la construction d'un important complexe d'habitations sociales, le parc Marie-José fit l'objet de divers aménagements : en mauvais état, l'ancien château Oostendael fut démoli ; une imposante grille en fer forgé s'inspirant des grilles de la place Stanislas à Nancy, fut placée à l'angle du boulevard Machtens et de l'avenue de Roovere, tandis qu'un centre récréatif pour enfants était créé. Au cours de la décennie suivante, on ajouta un jardin japonais avec cascades, une volière pour oiseaux exotiques et des gradins autour du terrain de football ; des aménagements qui, aujourd'hui, ont en partie disparus.



Le parc Marie-José est inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine bruxellois depuis 1999 en raison de critères à la fois esthétiques (la scénographie des lieux) et scientifiques (arbres remarquables).

DESCRIPTIF GENERAL : ENTRE PARC ET BOIS

Entouré de toutes parts d'une haie taillée de troène, le parc Marie-José a deux physionomies. Parc de ville au relief plane et à l'aspect jardiné dès l'entrée monumentale de l'avenue de Roovere, il devient boisé et accidenté à l'approche de l'avenue Joseph Baeck et des installations sportives.

La partie basse du parc s'articule autour des trois petits étangs du domaine primitif qui ont été clôturés pour des raisons de sécurité au moyen de grilles rouges. Oies, canards et autres oiseaux d'eau peuplent leurs berges et leurs abords immédiats où ont été installés de petits abris et une volière. Un petit pont aux rambardes de style rocaille, des berges empierrées... témoignent du goût encore prononcé des architectes paysagers du début du siècle pour les « fabriques » si caractéristiques des aménagements romantiques du 19^e siècle (fausses ruines, constructions pittoresques...). Dégagée, la zone entre les étangs est conçue comme un espace de jeux pour les plus jeunes.

Tout autour s'ourlent de vastes pelouses où des arbres, isolés ou en bouquets, habillent et animent l'espace. L'une de ces pelouses est occupée par le pavillon d'une école communale maternelle. Une villa normande à front de l'avenue de Roovere, mais dont l'arrière s'ouvre sur le parc juste à côté d'un des étangs, abrite la Brigade de la Jeunesse de la Police et le Centre de rencontre du CPAS pour les pensionnés de Molenbeek.

La partie plus vallonnée du parc est traversée par une vaste allée bordée d'une double rangée de platanes. Elle longe une butte centrale dominée par une hêtraie acidiphile. Sur les flancs, la hêtraie s'accompagne de charmes, de frênes, de platanes, de robiniers et d'une belle strate arbustive (sureau, houx, aubépines...). Au sol, l'anémone sylvie est présente de manière sporadique aux côtés du lierre (dominant), du gouet tacheté, de la ficaire, de plusieurs espèces de fougères, de la laïche des bois... L'atmosphère est ici plus forestière. L'un des talus de cette cuvette, non loin de l'entrée de l'avenue Joseph Baeck, est clôturé pour permettre aux chiens d'y courir en liberté. Au nord-ouest, un alignement de charmes sépare le parc des installations sportives.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

A l'initiative de la commune de Molenbeek, des recensements de l'avifaune ont été entrepris en 2008 et 2009 et se poursuivent depuis. Le parc Marie-José fut l'un des postes d'observation. Une petite quarantaine d'oiseaux y ont été recensés, tantôt de manière régulière (tourterelles turques, perruches à collier et alexandre, pic épeiche, troglodyte mignon, accenteur mouchet, grive musicienne, roitelet huppé...), tantôt en période hivernale (pinson des arbres, verdier d'Europe), ou encore lors de la nidification (martinet noir, pouillot véloce, fauvette à tête noire).

Autour des étangs vivent aussi des poules d'eaux, des canards colverts, des ouettes d'Egypte. Le héron cendré y est régulièrement observé et, en hiver, le grand cormoran.

Un pigeonnier en bois à vocation « contraceptive » a été installé au pied de la butte forestière pour lutter contre la prolifération de ces volatiles communs. L'objectif est d'y attirer les pigeons en les nourrissant à cet endroit pour qu'ils y pondent leurs œufs, puis de remplacer ceux-ci par des leurres. Mais les résultats escomptés se font attendre.



Trop de personnes, malgré les interdictions, nourrissent encore les pigeons ; sans compter qu'ils se délectent aussi de la nourriture donnée aux canards et aux autres oiseaux des étangs.

Si le parc Marie-José a été classé comme site, c'est notamment en raison des nombreux arbres remarquables qui lui confèrent un réel intérêt scientifique. La beauté et la taille imposante de 17 d'entre eux (2 charmes, 3 frênes, 2 marronniers, 5 peupliers du Canada, 1 saule pleureur...) ont dicté leur inscription sur la liste des arbres remarquables de la Région bruxelloise. D'autres s'avèrent particulièrement rares sur le territoire bruxellois. C'est le cas d'un aucuba à feuilles vertes, d'une viorne de Burkwood ou d'un cotonéaster rampant à feuilles panachées.

PRINCIPE DE GESTION

L'entretien quotidien du parc Marie-José est assuré par le service des Plantations de la commune de Molenbeek-Saint-Jean (ramassage des déchets, tonte des pelouses, taille des haies et des arbres, nettoyage des étangs et de leurs abords, entretien des chemins, du mobilier urbain et des modules de jeux et de sport...).

L'aménagement d'un lagunage dans les trois étangs du parc est à l'étude pour améliorer la qualité des eaux. Ce sera l'occasion de remettre en état ces points d'eau et peut-être de déplacer la volière. L'installation d'un compost là où autrefois la brigade canine avait son chenil est aussi dans les cartons du service des Plantations ; du moins si les Monuments et sites n'y voient pas d'objection.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

MONUMENTS

Chapelle Saint-Roch

Petit édifice en brique rouge surmonté d'une croix en pierre bleue. Elle aurait été construite au 16^e siècle lors d'une épidémie de peste et dédiée de ce fait à Saint Roch que l'on priait en pareille circonstance. La chapelle, comme l'indique deux pierres gravées de part et d'autre de la niche, a été restaurée en 1893 et 1942.

SCULPTURES

Mahatma Gandhi – René Cliquet (1899 – 1977)

Bronze inauguré le 18 octobre 1969 à l'occasion du centenaire de la naissance du guide spirituel et homme politique indien. La pierre de soubassement porte l'inscription : « *Mahatma Gandhi 1869-1938* » et sur une tablette au pied de la statue, sa célèbre citation « *The world is my family* ».

L'Aurore – Charles De Brichy (1878-1913)

Allégorie de la naissance du jour installée dans le parc Marie-José en 1922, au moment de son inauguration.

ACTIVITES RECREATIVES

Espaces de jeux

Abri en forme de champignon, petit toboggan et quelques ressorts dans une structure colorée

Activités sportives

Parcours santé d'une longueur de 870 mètres.

Terrain de football et quelques modules pour la pratique du skate-board ou du roller le long de l'avenue Joseph Baeck.

Deux pistes de pétanque couvertes.



ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord, les parcs des Muses, du Karreveld et Elisabeth.
- Au nord-est, le parc Bonnevie.
- Au sud-ouest, le parc Forestier.
- Au sud-est, le parc de la Rosée.
- A l'est, le parc de la Fonderie.
- A l'ouest, le parc Albert, le parc et le site du Scheutbos.

Superficie : 6 hectares 27 ares

Typologie : Parc urbain avec zone boisée

Propriétaire : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Gestion : Le service des Plantations de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

Classement : Le parc Marie-José est inscrit sur la liste de sauvegarde comme site depuis le 25 février 1999.

INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

De novembre à mars inclus : de 9h à 17h.

D'avril à octobre inclus : de 8h à 21h.

CONTACTS

Service des Plantations de la commune de Molenbeek-Saint-Jean : 02/ 412 12 80/81/83 (de 7h30 à 15h45).

En cas d'urgence : Zone de Police Bruxelles Ouest : 02/412 12 12.

EQUIPEMENTS

Bancs, poubelles, panneaux d'information, piste de santé, terrain de football, modules de skateboard, pistes de pétanque, espace et plaine de jeux, pigeonnier, zone clôturée chiens en liberté, abri en forme de champignon, pigeonnier contraceptif.

ENTRÉES

Le parc Marie-José à Molenbeek-Saint-Jean forme un triangle entre le boulevard Edmond Machtens et les avenues de Roovere et Joseph Baeck. Des entrées, protégées par des grilles sont aménagées le long de ces trois voiries.

ACCESSIBILITÉ PMR

Oui.

TRANSPORTS PUBLICS

Metro : 1, 2, 5 et 6 (arrêt Gare de l'Ouest).

Trams : 82 et 83 (arrêts Joseph Baeck et Gare de l'Ouest).

Bus 84 (arrêts Dubois et Joseph Baeck), 86 (arrêts Dubois, Joseph Baeck et Gare de l'Ouest).

Bus De Lijn 126, 127 et 128 (arrêt Gare de l'Ouest).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Plus d'info sur les [itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la galerie de photos de la [Virtual Landscape Gallery](#).
- Plus d'info sur [l'Inventaire des arbres remarquables de la Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Plus d'info sur [l'avifaune sauvage de Molenbeek-Saint-Jean](#).

